

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 À 16 H 30**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le **jeudi 27 novembre 2025** à compter de 16 h 30 sous la présidence du maire, Monsieur Jérémie Laplante.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Madame Gina Samson, conseillère  
Madame Nancy Anglehart, conseillère  
Monsieur Dany Cyr, conseiller  
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

Sont absentes :

Mesdames Marie-Andrée Côté et Francine Guité, conseillères

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jérémie Laplante, ouvre la séance à 16 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers, conseillères et au directeur général et greffier.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Jérémie Laplante, constate que le quorum est atteint.

2025-11-268

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Jérémie Laplante, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Demande du Centre d'Action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel (CAB) d'un prix réduit – gratuité pour la location du Centre culturel
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

**5. DEMANDE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-SIMÉON/PORT-DANIEL (CAB) D'UN PRIX RÉDUIT – GRATUITÉ POUR LA LOCATION DU CENTRE CULTUREL**

**CONSIDÉRANT** la demande d'un prix réduit et souhaité gratuit reçue par madame Nathalie Bujold, directrice du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel pour fin de location d'une salle au Centre culturel;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est sensibilisée aux événements sur son territoire, notamment en posant des gestes qui font une grande différence dans la vie de beaucoup de citoyennes et citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** monétairement, cette location de salle est estimée à 650 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement 2024-545 fixant les tarifs des activités au Centre culturel de la ville de Paspébiac, accorde un rabais aux organismes culturels de 30% pour les locations de salle (loyer fixe et loyer de base);

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite offrir la gratuité de ce service au Centre d'Action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel afin de souligner ses 40 ans d'action bénévole dans notre milieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :**

**D'AUTORISER** la location à titre gratuit de la salle multifonctionnelle, le dimanche 7 décembre 2025 pour la tenue de cet événement.

**6. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Cyr, conseiller

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS** que la séance soit levée. Il est 16 h 35.

Jérémie Laplante, maire

Daniel Langlois, directeur général et greffier

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extrabudgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Annie Chapados, trésorière

Date